

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 12 MARS 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le douze mars à vingt heures et trente minutes.

Les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le huit mars deux mil vingt-et-un ; se sont réunis dans la salle polyvalente de Lieuvillers sous la présidence et sur la convocation de Monsieur Michaël NEGI, Maire.

Membres titulaires :

M. Michaël NEGI ; Mme Valérie GUÉNÉ ; M. Xavier BLÉRY ; Mme Aurore LOISEAU ; M. Emmanuel CHRÉTIEN ; M. Loïc DUMORTIER ; Mme Hélène CARLIER ; M. Romaric GALLE ; M. Éric LESCURE ; M. Pierre ROUSSEAU ; Mme Séverine HUBRY ; Mme Stéphanie CREBOIS ; Mme Ludivine CUZIN ; Mme Flora GLOWACKI ; M. Vincent LEDOUX.

Membres Présents : 15

Membres Absents excusés avec pouvoir : 0

Membres Absents excusés sans pouvoir : 0

DÉTERMINATION DU QUORUM

À l'ouverture de la séance du Conseil Municipal, le Maire vérifie les conditions de quorum :

15 Présents
0 Procuration
0 Absent

Après vérification du quorum, **Monsieur Michaël NEGI** déclare que la séance peut valablement se tenir, cite les pouvoirs qu'il a reçu et énonce les points inscrits à l'ordre du jour.

HOMMAGE AU DEPUTE DE L'OISE MONSIEUR OLIVIER DASSAULT

Monsieur le Maire propose d'observer une minute de silence en mémoire de Monsieur le Député de l'Oise OLIVIER DASSAULT décédé tragiquement dans un accident d'hélicoptère.

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

En son article L 2121-15, le Code Général des Collectivités Territoriales, précise qu'au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de désigner M.LESCURE Eric, secrétaire de séance.

Sur proposition de Monsieur le Maire, après délibération ayant donné les résultats suivants :

Type de Scrutin	Ordinaire
Votants	15
Abstention, Blanc, Nul, Refus de prendre part au vote	0
Suffrages exprimés	15
Pour	15
Contre	0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide avec 15« VOIX POUR », 0 « VOIX CONTRE » **DE DÉSIGNER** M.LESCURE Eric secrétaire de séance.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Sur proposition de Monsieur le Maire, après délibération ayant donné les résultats suivants :

Type de Scrutin	Ordinaire
Votants	15
Abstention, Blanc, Nul, Refus de prendre part au vote	0
Suffrages exprimés	15
Pour	15
Contre	0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide avec 15 « VOIX POUR », 0 « VOIX CONTRE » **D'ADOPTER** le compte-rendu de la séance du 12 février 2021.

POSITIONNEMENT DE LA COMMUNE CONCERNANT LE PROJET DE MÉTHANISATION

Monsieur le Maire rappelle qu'un projet de construction d'un méthaniseur est en étude sur le territoire de Lieuvillers.

Il devrait se situer à proximité du monument « BENSON » sur la parcelle n°2 du lieudit « LE BUISSON DES CINQUANTE MINES » en zone A du P.L.U. approuvé le 08 novembre 2012.

Une première réunion de présentation du projet a eu lieu au mois de décembre 2020.

Etaient présents à la réunion : Un représentant de l'UCAC, 4 porteurs du projet et 7 conseillers municipaux.

Suite à cette réunion, le conseil municipal souhaitait avoir des informations précises sur le trafic routier, la zone d'épandage, la préservation du monument BENSON et effectuer la visite d'un méthaniseur.

Une deuxième réunion a eu lieu au mois de Février 2021.

Etaient présents à la réunion :

- En présentiel à la Mairie : M. le Maire, le 4^{ème} adjoint, 1 lieuvillois, 1 représentant de la société de chasse et 2 représentants du projet.
- En distanciel : 1 représentant de l'UCAC, 13 conseillers, les maires des alentours et des porteurs du projet.

Le représentant de l'UCAC a apporté des précisions sur le trafic routier (environ 1600 passages par an minimum dans le village) et présenté un plan de masse du projet.

Suite à cette réunion, le conseil municipal souhaite que les différents engins ne traversent pas le village. Le représentant de l'UCAC doit nous proposer une autre solution.

Aucune aide n'est prévue pour l'entretien des routes ou des chemins. La commune s'inquiète des conséquences financières.

Une remarque est faite sur l'insertion paysagère notamment sur la terre constituant les merlons et l'essence des plantations, la commune souhaite avoir le cahier des charges sur ce lot.

Quatre réunions publiques auront lieu le samedi 06 mars et le samedi 13 mars, elles se feront en nombre restreints de 6 personnes à la salle des fêtes et sur une durée de 1h00.

La commune a distribué dans chaque boîte aux lettres un courrier d'information pour les réunions publiques avec obligation de réserver un créneau horaire pour y participer.

L'information est mise ligne sur le site internet de la commune et sur la page Facebook.

Un cahier de doléances est mis en place à la Mairie.

Une troisième réunion a eu lieu en distanciel le mercredi 10 mars 2021.

Le représentant de l'UCAC a présenté un nouveau trajet pour le transport vers le méthaniseur, la solution proposée ne nous satisfait pas car il (le trajet) traverse encore le village.

Lors d'échanges, la commune a proposé de passer par un chemin rural contournant le village, un débat a eu lieu sur la remise en état et l'entretien de ce dit chemin. Une réunion doit être faite

entre les différents utilisateurs du chemin, les porteurs du projet et la commune.
D'autres propositions ont été faites pour éviter de traverser le village.

La commune émet aussi un doute sur la préservation du monument BENSON. Nous n'avons pas eu de réponse précise.

Monsieur le Maire donne la parole à chaque conseiller afin de pouvoir s'exprimer sur le projet

Monsieur le Maire demande à chaque conseiller de prendre une décision afin de prendre position sur le projet.

Monsieur le Maire propose de s'opposer intégralement au projet, après délibération ayant donné les résultats suivants :

Type de Scrutin	Ordinaire
Votants	15
Abstention, Blanc, Nul, Refus de prendre part au vote	1
Suffrages exprimés	15
Pour	4
Contre	10

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, rejette avec 10 « VOIX CONTRE » et 4 « VOIX POUR », la motion de **s'opposer intégralement au projet**.

Néanmoins aux vues des échanges, Monsieur le Maire propose un vote pour ne pas s'opposer au projet **à condition** que les porteurs du projet attestent par convention écrite que le trafic routier contourne intégralement le village, que le monument « BENSON » soit préservé et qu'aucun frais (construction, renforcement et entretien des chemins, extension des réseaux, etc...) ne soit imputé à la commune, après délibération ayant donné les résultats suivants :

Type de Scrutin	Ordinaire
Votants	15
Abstention, Blanc, Nul, Refus de prendre part au vote	0
Suffrages exprimés	15
Pour	15
Contre	0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide avec 15 « VOIX POUR », 0 « VOIX CONTRE » **de ne pas s'opposer** au projet **à condition** que les porteurs du projet attestent par convention écrite que le trafic routier contourne intégralement le village, que le monument

« BENSON » soit préservé et qu'aucun frais (construction, renforcement et entretien des chemins, extension des réseaux, etc...) ne soit imputé à la commune.

PRÉSENTATION DES DIVERS PROJETS DES COMMISSIONS

Commission Fleurissement (Mme GUENE – 1^{ère} adjointe)

L'aménagement de la 34^{ème} BC : Pas possible de respecter l'implantation initiale, il faut revoir l'aménagement. Le budget est de l'ordre de 12 000 € TTC.

Commission Association (Mme GUENE – 1^{ère} adjointe)

Discussion autour des subventions dues aux différentes annulations.

Commission Budget (M. BLERY Xavier – 2^{ème} adjoint)

La secrétaire de Mairie a commencé à travailler sur le budget. Une réunion est prévue le samedi 10 avril à 9h30.

Commission Logement (Mme LOISEAU – 3^{ème} adjointe)

Un locataire rencontre des problèmes pour régler son loyer à échéance malgré plusieurs relances. Une rencontre avec les locataires est prévue. Une visite est prévue dans les différents logements.

Commission Travaux (M. CHRETIEN – 4^{ème} adjoint)

Les travaux de la 34^{ème} BC avancent correctement. L'entreprise regrette que des voitures passent malgré la route barrée. Une réunion est prévue le 20 ou 27 mars 2021 pour travailler sur le clocher de l'église, des places de parking dans la rue « Allée des marronniers » ...

QUESTIONS DIVERSES

Mise en place d'un défibrillateur extérieur et contrôle de celui de la salle polyvalente.

Monsieur le Maire lève la séance à 23 heures 50. La date de la prochaine réunion sera fixée ultérieurement.